

Colonie Hoker le 23 Mars 1890

Ma Cher fille

J'ai eu de recevoir ta lettre datée  
du 13 février 1890 que nous avons eue avec  
Grand plaisir de tes bonnes nouvelles mai  
avec grande tristesse de la mort de  
g'and de Genève, tu dira ala marie quel  
nec de courage pa, de sentir elle ne risque  
rien tout le monde ora pitier d'elle et sa  
familles, j'ai arité de la terre pour travailler  
avec cher charrue Beuf Charrue etc  
ou ni fait la maison a present ~~ma~~ ton  
proche de nous mai va savoir si elle arrive  
ra pa trop tard parce que on commence  
a semer au moi d'Avril et nous gardons  
dubli pour eux j'en Louis Hauteville  
et Ferné Bidal on ten voyez 1000 francs  
pour la migration pour les faire venir

J'ai écrit au g'and  
pour lui dire de  
passer par

Cher filles pour le vieux nous avons été deux  
fois pour le prandre avec le char nous ne l'avons pas  
eu car vu parce que tout le monde qu'il le connait  
le voudrait garder mais il va venir au bout peu  
chez nous la première fois qu'il et arrivez a la pharmacie  
il a d'abord rectifié l'ami Bousset ou et tel  
ce jour là je n'etais pas, pour les conditions que  
tu pourrais donner a la marie. Si elle net pas par  
ta <sup>mère</sup> commande pour du Sègle noir au grain  
pour a Couchez ta ce prantala pharmacie  
et n'oublie pas la graine ou plante de groseille  
et le chervue, Albert me dit si elle pourrait  
lui apporter une bonne couverture de chervue  
laine elle s'embrasse en arrivant,

Cher filles grâce à Dieu nous sommes tous  
en bonne santé je desire que la présente  
vous trouve de même, toutes Notre familles  
Pour ce qui a garde la de la scolarde de  
surway si rien quel que chose a ta mère tu le  
retirra parce que ce n'est pas vendu a personne  
ta mère t'en fait car d'aujourd'hui incie retire comme  
se fait elle même, pour l'acte des longes <sup>jeu</sup>  
il a bien été oublié il ne leur rien pas et les 45 <sup>fr</sup>

qu'il donne s'il ne les paye pas tamper pour  
eux parce que on ne leur doit rien au contraire  
je ne croi pas avoir fait tort a personne il y a un  
pour tout bon coup qui m'on fait tort Alex  
andr Duc s'il ont tout et la meule <sup>rouge</sup> que  
le cou te hier de Blonnon m'a sai donne  
s'il s'a toujours bien qu'and il les payez  
La sironique Morel ne pou padro c'est te année

quel a de la piquette qu'ar il du bouvin c'est te  
année au amerique, violaz leur pa trer  
Woulai leur payez 5 franc les 20 litre de vin  
sur place

Cher filles vous sormie Consort moi et ta  
nière et toutes la familles père et bel seur  
Donne le bonjour a tou ceux qui parle de nous  
parant et amis parti cuillere mant Victor  
du linage et fantois hauteville et cursat  
dilu s'il connaisai la amerique qu'il ya  
lou tout qu'il s'orai senu

Cher filles pour l'argent qu'il ya fait ta donne  
tu fera <sup>un</sup> billet et les in trest tu ne les payez  
pas mai toutes les année réglé les par écrit ané  
par année pour qu'il n'ai rien a dire a pre moi

et la pominas de  
Hoy adre de  
facteur en  
bon  
mout  
filles

on parle souvent de mademoiselles refusant  
jetant les jours je n'avais pas au cœur de quel était morte  
la première fois que tu vas à Thonon donc lui le  
bonjour pour moi et ta mère après Dieu quel lui  
doit la guérison que nous pensent bien à elles si tu  
la connais fais bien attention à saisir, et n'oublie pas  
mon oncle qui m'a dit que j'ai fini avec tout  
une bonne fortune et de prospérité  
meilleure que toutes pères et belles sœurs  
vous donne le bonjour

Ton père et ta mère

Jacques François Bouvet

à la place je salue les  
messieurs Dieu merci C'est moi  
C'est la première fois qui je vois  
ton beau père en contant  
des jours l'autre  
cher filles dit à la marie ha  
ville quelles sœurs sont  
peut-être mère désire bien  
du colon m'ont mes pères  
bas filles Compagnon Bouvet